



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ALLÉGER LE FARDEAU ADMINISTRATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES ENTREPRISES

Val-d'Or, le 19 janvier 2012 – La Chambre de commerce de Val-d'Or accueille favorablement les recommandations formulées au gouvernement du Québec par le Groupe de travail sur la simplification réglementaire et administrative. Ce groupe de travail s'est penché sur le fardeau administratif du Québec et a émis, lundi dernier, 63 recommandations au gouvernement.

Le fardeau administratif et réglementaire a un impact immense sur les entreprises québécoises, entre autres à travers les coûts qu'il engendre et la lourdeur bureaucratique qui représente un réel casse-tête pour les entrepreneurs. Le groupe de travail propose notamment qu'à l'avenir, les entreprises soient davantage engagées dans l'élaboration des nouvelles normes. *« Il est difficile pour les entreprises de faire valoir leurs arguments et leurs préoccupations au sujet d'un règlement une fois que celui-ci est formulé et prêt à entrer en vigueur. C'est à la source que les entreprises et les organismes de développement économique doivent être consultés par le gouvernement »* affirme Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

De plus, le groupe de travail suggère à des ministères comme le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de développer des processus et plans d'action pour mieux appliquer la réglementation. Le groupe de travail assure qu'il n'est pas question de déréglementation, mais bien de simplification.

Ces conclusions font écho au Plan d'intervention et de gestion du développement des ressources naturelles de la Fédération des Chambres de commerce du Québec. Tel que présenté dans un communiqué de la CCVD datant du 20 octobre dernier, ce plan prévoit la création d'un Bureau des grands projets qui feraient le lien avec tous les ministères et organismes. Un guichet unique permettrait de réduire la lourdeur bureaucratique et de propulser les projets de grande envergure. *« Il ne fait aucun doute que le gouvernement devra se pencher sérieusement sur cette question et travailler afin d'harmoniser les exigences des divers organismes gouvernementaux et ainsi, faciliter le travail des entreprises »* poursuit monsieur Jolicoeur.

- 30 -

Source : Émilie Dumas
Agente de communication
819 825-3703

Pour information : Marcel H. Jolicoeur
Président